

Livret du formateur de l'Institut Notre Dame d'Espérance

ISFEC 1er degré - Angers



Madame, Monsieur

Vous avez accepté d'intervenir pour l'IND-E au service de la formation des stagiaires et /ou des étudiants, en formation continue ou initiale.

En leur nom et en celui de toute l'équipe de l'IND-E, je vous en remercie.

En effet, l'IND-E poursuit le projet de former toute personne souhaitant améliorer sa pratique professionnelle, dans une vision de l'être humain liée à son ancrage dans une communauté éducative. Notre Institut participe ainsi à la mission de l'Enseignement Catholique.




Par votre intervention experte au sein de l'IND-E, et votre engagement à nos côtés, vous y participez également. Nous en sommes heureux et honorés.



Aussi, ce livret vous apporte-t-il les informations essentielles liées à votre activité de formateur. Nous restons à votre écoute pour répondre à toute question et serons heureux de vous rencontrer à l'occasion des formations à venir.




Dominique Morandea, directrice.



Dans ce livret

- Les contacts P. 4 
- les numéros d'urgence P. 5 
- L'organisation de l'IND-E : organigramme P. 6 

- Les outils nécessaires à votre formation :
 - Les ressources matérielles et numériques P. 7 
 - Les ressources de la BU enseignement et formation P. 8 - 9 - 10 

- Votre dossier administratif
 - le contrat et pièces à fournir P. 11 - 12 - 13 
 - la charte du formateur P. 14 
 - le règlement intérieur P. 15 

Vos contacts à l'IND-Espérance

Adresse postale :

3 place André Leroy - BP 10808
49008 ANGERS Cedex 01

[IND Espérance](#)

☎ 02 72 79 63 36

Adresse du lieu de formation :

Faculté d'éducation
17 rue Merlet Delaboulaye
49000 ANGERS

[IND Espérance](#)

☎ 02 72 79 63 36

Contacts Formation continue :

- **Responsable de la formation :**
Dominique MORANDEAU
d.morandea@ind-esperance.org
- **Assistante de la formation continue :**
Marie Dominique GALLARD
md.gallard@ind-esperance.org

Contacts Formation initiale :

- **Référent M1 :**
Mathieu FERRAND
m.ferrand@ind-esperance.org
- **Référente M2 :**
Doriane ROUX
d.roux@ind-esperance.org
- **Référente Lauréats concours :**
Isabelle DAGUE
i.dague@ind-esperance.org

Référents :

- **Handicap :**
Leïla CHALLIER
accueil@ind-esperance.org
- **RGPD :**
Laurent BROCHARD
dpo@ind-esperance.org



Numéros d'urgence pour les interventions à l'IND-E :

- 02 41 81 66 01 = un problème dans une salle
- 02 41 81 66 16 = infirmière étudiants
- 02 41 81 65 98 = infirmière salariés
- 02 41 81 63 01 = agent de sécurité
- 15 = SAMU
- 17 = POLICE / GENDARMERIE
- 18 = POMPIERS
- 112 = TOUTES URGENCES



ORGANIGRAMME IND-E 2023/2024

EQUIPE DES PERSONNES PERMANENTES
CHARGÉES DE LA FORMATION ET DE L'ADMINISTRATION



DOMINIQUE MORANDEAU
DIRECTRICE



ISABELLE DAGUÉ
ADJOINTE DE DIRECTION



DORIANE ROUX
ADJOINTE DE DIRECTION



MATHIEU FERRAND
ADJOINT DE DIRECTION



LEÏLA CHALLIER
ASSISTANTE DE FORMATION
ET DE DIRECTION



**MARIE-DOMINIQUE
GALLARD**
ASSISTANTE COMPTABILITÉ



MAUD MARIAUD
DOCUMENTALISTE



NADINE MARTIN
ASSISTANTE COMMUNICATION



CAROLINE AUVRAI
FORMATRICE



BÉNÉDICTE JOURNET
FORMATRICE



LAURENT BROCHARD
DPO DE L'IND-E



Les ressources matérielles et numériques

Les salles de formation sont équipées du mobilier permettant d'accueillir les participants de façon optimale.

Nous tenons à votre disposition du petit matériel courant : feutres, paires de ciseaux, post-it, aimants, scotch, patafix, papier...

Nous ne fournissons pas d'ordinateur personnel. Il revient à chaque intervenant de vérifier l'actualisation et la mise à jour de ses outils de sécurité.

Nous mettons également à disposition des formateurs de formation continue :

- un accès à la plateforme numérique de gestion des formations continues, interface entre stagiaires, formateur et IND-E.
- un accès à la plateforme ZoomPro si vous menez des temps de formation à distance.



La BUEF regroupe un fonds documentaire spécialisé
ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT & FORMATION

DOCUMENTATION PAPIER

- ✓ Ouvrages de didactique disciplinaire et de pédagogie
- ✓ Guides de préparation au CRPE
- ✓ Littérature de jeunesse
Albums, BD, contes, documentaires, poésie & théâtre
- ✓ Manuels scolaires de la maternelle au lycée
- ✓ Matériel pédagogique
Les Alphas, coffrets ACCÈS, jeux éducatifs, Montessori, ...
- ✓ Périodiques
Cahiers pédagogiques, L'école des parents, ANAE ...

DOCUMENTATION EN LIGNE

- ✓ Articles & E-books
Via *Cairn, Europresse, Numérique Premium, ScholarVox ...*
- ✓ Cours de langues
Avec *Altissia*
- ✓ Documentaires
Sur *Arte campus*
- ✓ Films
Par *Médiathèque numérique*



Ma carte de lecteur·rice est valable dans les 3 BU de l'UCO :
BU Enseignement & Formation - BU Lettres - BU Sciences



Accès gratuit à partir du site bu.uco.fr, onglet Ressources
SI JE DISPOSE DES IDENTIFIANTS UCO



1

À partir du catalogue des BU, accessible en ligne sur bu.uco.fr, je réalise mes recherches et vérifie la disponibilité des titres sélectionnés.

2

À l'aide de la cote, je trouve mes ressources sur les rayonnages et j'emprunte jusqu'à 20 documents pendant 4 semaines en présentant ma carte de lecteur·rice.

3

À échéance du prêt, je retourne directement mes ouvrages à l'accueil de toutes les BU pendant les heures d'ouvertures*.

* La BUEF est ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h

MON COMPTE LECTEUR·TRICE



Sur la page du catalogue, je me connecte grâce à **mon nom, prénom** (sans accent) et **mon numéro de lecteur·trice** inscrit sur ma carte.

Cet outil me permet de :

- Construire des listes de titres à partager
- Prolonger un / des prêt(s)
- Réaliser une demande en magasin
- Réserver un document en prêt
- Sauvegarder mes recherches documentaires
- Vérifier les documents empruntés et leur date de retour

Ma collaboration avec la documentaliste

Le prêt s'adapte à mes nécessités de formation

Je sollicite :

- Un prêt à durée exceptionnelle (prolongation au-delà de six semaines)
- Un prêt élargi (+ de 20 documents)

Les références de mes cours sont présentes à la BUEF

Je partage :

- Mes bibliographies
- Tout autre document cité ponctuellement

Mes ouvrages de références restent disponibles

Je propose :

- Une exclusion du prêt sur certains titres phares

Le fonds documentaire évolue selon mes attentes

Je suggère :

- Des acquisitions
- Le retrait de titres jugés obsolètes

Une meilleure maîtrise des ressources proposées par les BU

Je souhaite :

- Un accompagnement dans l'utilisation du catalogue, du compte lecteur-trice, des ressources numériques
- Une aide pour utiliser l'application Zotero

Une co-animation serait intéressante

Dans le cadre de :

- La formation documentaire
- La littérature de jeunesse



Maud Mariaud

02 72 79 64 28

m.mariaud@ind-esperance.org



Votre dossier administratif

Les informations, documents appelés à fin de constitution de votre dossier, le sont dans le respect du Règlement Général de la Protection des Données Personnelles (RGPD). Ces informations ne seront utilisées que pour procéder aux déclarations légales nécessaires à l'élaboration des bulletins de salaires. Pour toute demande concernant l'usage de vos données personnelles, merci de contacter :

dpo@ind-esperance.org

Vous pourrez à tout moment demander à ce que les informations que nous détenons vous soient transmises. Si vous souhaitez y apporter des modifications/corrections, nous adresser une demande par mail :

md.gallard@ind-esperance.org

Afin de constituer votre dossier, nous vous invitons à compléter et retourner au secrétariat les différents documents demandés (page suivante).

A tout moment, vous pouvez mettre à jour votre dossier en nous transmettant tout changement de situation vous concernant.

Votre rémunération prend effet si les conditions suivantes sont remplies :

- votre dossier administratif est complet avant la 1ère date d'intervention
- vous avez retourné votre contrat / devis / convention signé.e
- vous avez transmis une facture si vous êtes prestataire
- vous avez vérifié les émargements, émargé vous même (et transmis ces émargements au pôle administratif si vous êtes formateur en formation continue)



Votre dossier est complet s'il contient :

- un CV professionnel (moins de deux ans) précisant vos domaines d'intervention.
- la fiche de renseignements administratifs complétée [version téléchargeable sur le site internet de l'IND-E](#)
- l'attestation de sécurité sociale ou la copie de votre carte vitale
- la photocopie de votre permis de conduire + carte grise du véhicule utilisé
- un RIB
- La charte du formateur signée [version téléchargeable sur le site internet de l'IND-E](#)

NB : avoir pris connaissance du règlement intérieur [version téléchargeable sur le site internet de l'IND-E](#)

La Charte du formateur

Cette charte décrit le cadre dans lequel les actions de formation se réalisent :

- En formation initiale dans le cadre du master MEEF.
VOIR le [Livret de formation de l'étudiant](#)
- En réponse à une demande émanant d'établissements ou de réseaux d'écoles ou encore d'organismes financeurs (FORMIRIS, AKTO).

Elles nécessitent une bonne compréhension du cahier des charges afin d'ajuster au-mieux notre offre à la demande.

Elles impliquent une exigence de qualité des prestations ce qui maintient « en veille » le formateur sur son champ préférentiel mais aussi sur ceux qui lui sont potentiellement associés.

Elles nécessitent d'accueillir les étudiants ou les enseignants avec leurs besoins particuliers en termes de prise en compte de leur éventuel handicap.

Cette charte s'adresse à tout formateur souhaitant s'impliquer dans une action de formation continue au service de l'INDE et des personnes en formation.

VOIR la [Charte de la FC](#)



Le règlement intérieur de l'IND-E

Le cadre d'application de ce règlement

Ce règlement s'applique en tout lieu où se déroulent les actions de formation et de travail au nom de l'IND-E, qu'elles soient dans les locaux occupés au sein de la Faculté d'Education de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) à Angers, ou bien dans des endroits délocalisés mobilisés pour les besoins de l'IND-E. Il s'intéresse aux conditions de l'exercice des formations, aux divers moments du travail des personnes et de la vie de l'établissement. Il est applicable sur la totalité de la durée effective des formations dispensées et de l'activité de l'IND-E.

[Règlement intérieur de l'IND-E](#)

Nous vous souhaitons de vivre de belles formations au sein de l'IND-E.

